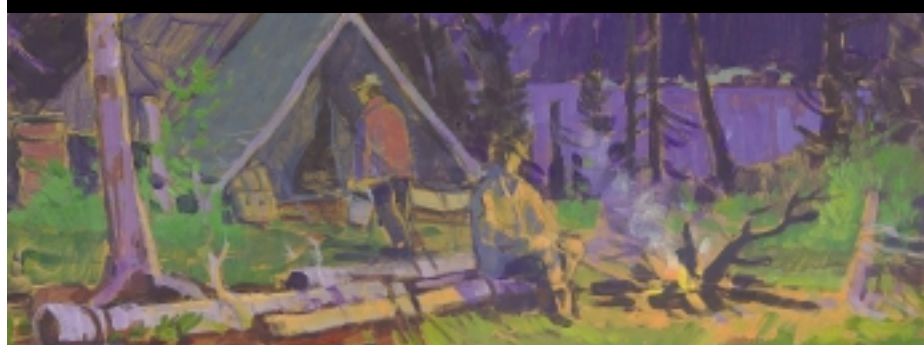


UN PARC HABITÉ ET UNE APPROCHE novatrice de gestion

4



Le territoire proposé pour établir ce parc est l'un des derniers bastions de la forêt boréale du Québec. Il n'a pas été touché par l'exploitation forestière, minière ou hydroélectrique, et la nation autochtone qui l'habite y pratique toujours ses activités ancestrales. Il sera donc primordial d'instaurer des mesures pour assurer la pérennité de ce patrimoine. À cet effet, et comme partout ailleurs dans le réseau des parcs nationaux du Québec, trois principes de base seront appliqués :

- La conservation a préséance sur la mise en valeur;
- L'intégrité du patrimoine doit être maintenue;
- Le principe de précaution doit être au cœur de toutes les décisions.

Ce premier parc habité au Québec est établi sur un territoire où chaque lot de trappe constitue la demeure d'une famille crie. Les visiteurs qui séjourneront dans le parc respecteront les habitants et leur milieu de vie. La communauté de Mistissini, en particulier les maîtres de trappe qui occupent le territoire seront étroitement associés à la gestion du parc Albanel-Témiscamie-Otish. Ces gardiens du patrimoine hérité de leurs ancêtres accueilleront les visiteurs, en seront les hôtes. La participation active de tous ces gens, en étroite concertation avec le personnel du parc, permettra d'assurer la préservation et la mise en valeur de tout ce patrimoine.

Compte tenu des infrastructures touristiques déjà en place, la priorité sera donnée dans un premier temps à consolider, adapter et bonifier les services présentement offerts en plus de procéder à la mise aux normes des installations existantes. Ainsi, les investissements initiaux serviront à mettre en place des centres de services aux visiteurs à Mistissini et dans le secteur de la rivière Témiscamie. À Mistissini, un bâtiment polyvalent servira à accueillir et à informer les visiteurs du parc. Les services administratifs et un centre d'interprétation seront aussi logés dans ce même bâtiment. Dans le secteur lacustre, les zones primaires de services sont celles qui entourent les installations des camps de pêche Osprey, Vieux-Poste, Louis-Jolliet et Papaskwasati et les campings servant de portes d'entrée aux lacs Mistassini et Albanel, à savoir les campings de la baie Pénicouane et du lac Albanel. À l'heure actuelle, les quatre camps de pêche existants peuvent recevoir une centaine de visiteurs quotidiennement, tandis que les deux campings peuvent offrir plus de 72 emplacements par jour en location. À ces sites déjà aménagés, s'ajoutera le nouveau pôle d'accueil situé près du pont de la rivière Témiscamie, à proximité du camping du lac Albanel.

Des pôles secondaires d'accueil incluant des emplacements de mise à l'eau des embarcations seront construits le long de la future route à usages multiples qui reliera l'actuelle route Témiscamie-Albanel au secteur sud-ouest des monts Otish. Celle-ci permettra d'accéder par voie terrestre à la partie nord du parc et à la vaste plaine de la rivière Eastmain. Hors du secteur des lacs, le parc est plus difficile d'accès : l'utilisation d'avions de brousse est nécessaire, plus particulièrement pour atteindre l'embouchure de la rivière Rupert. Il en est de même de l'accès à la partie nord-est des monts Otish où il y a des camps d'hébergement et un circuit de randonnée qu'empruntent depuis plusieurs années les amateurs de marche en région isolée. Comme le massif est difficilement accessible par la voie des airs, en raison des mauvaises conditions météorologiques, une base d'hydravion et une infrastructure d'hébergement seront aménagées au lac Arthur-Genest, juste au sud du mont Yapeitso. Au cœur du massif, le camp Boucane, sur les rives du lac Shikapio, servira de pôle central au réseau de sentiers qui vient rejoindre les pôles secondaires du lac Conflans et du lac Lagopède où l'on trouve déjà des camps.

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Une fois l'étape de consolidation des équipements existants complétée et le plan de développement amorcé pour les pôles secondaires, la direction du parc examinera le potentiel de mise en valeur du grand lac Naococane et de la partie centrale des monts Otish près des lacs Pluto et Indicateur.

Le village de Mistissini offre déjà aux visiteurs des structures d'accueil modernes et des activités qui leur feront découvrir le milieu et le mode de vie du peuple cri. Les visiteurs qui accéderont à ce territoire pourront aussi se rendre à Chibougamau et Chapais, des villes dont l'économie reposait jadis presque entièrement sur l'industrie minière. Grâce à un plus grand achalandage touristique généré par le parc, ces deux villes pourront offrir des produits et des services complémentaires à ceux du parc, donnant ainsi aux visiteurs la possibilité de prolonger leur séjour.

Pour ce qui est de la randonnée sur les sommets des monts Otish, aucun sentier permanent n'y sera implanté en raison de la fragilité de la flore arctique. Aussi, les randonneurs qui les traverseront devront-ils se déplacer en éventail afin de minimiser les effets du piétinement sur la mince végétation. De plus, les guides seront invités à ne pas répéter systématiquement les mêmes parcours sur ces sommets. Les sentiers aménagés et balisés selon les normes en vigueur dans les parcs méridionaux ne seront visibles que dans les secteurs boisés des vallées et des piémonts, et où seront situés les sites de campements.

Pour que les visiteurs aient la chance de séjourner dans de véritables campements traditionnels cris quelle que soit la saison, certaines habitations traditionnelles servant de refuges seront aménagées ici et là dans les règles de l'art et dans le strict respect de leur authenticité. Certains visiteurs auront la chance de séjourner avec des familles installées sur des terrains de trappe et, par ce contact étroit, ils pourront échanger avec les aînés et les maîtres de trappe, discuter avec ces derniers de leur mode de vie et de leurs coutumes ancestrales qui se perpétuent aujourd'hui. En rendant possible l'hébergements sur les sites traditionnellement utilisés par les Cris de Mistissini, la capacité d'accueil du parc s'en trouvera augmentée ce qui évitera la multiplication de sites et d'autres infrastructures sur le territoire.

Le contingentement des visiteurs demeurera une préoccupation constante pour la direction du parc lorsqu'elle établira son plan annuel d'opération. Ce contingentement sera établi en fonction de la capacité de support de chaque site, et se fera dans le respect de la pratique d'activités traditionnelles des Cris de Mistissini. Pour les zones de services et les endroits fréquentés et fragiles, un plan de suivi environnemental sera implanté à l'aide d'indicateurs prédéfinis, de façon à orienter ou à adapter le cas échéant, le plan de suivi en vigueur. Les problèmes qui seront identifiés seront bien documentés et des mesures d'atténuation seront instaurées lorsque nécessaires. Enfin, des travaux de restauration de sites dégradés seront entrepris sans délai afin de rétablir les écosystèmes perturbés.

Avec un milieu biophysique aussi diversifié, il n'est pas étonnant que depuis quelques siècles, explorateurs et chercheurs aient été attirés en grand nombre et qu'ils aient découvert autant de phénomènes naturels concentrés en un même endroit. Il est donc assuré que les universités et les instituts de recherche seront à l'avenir intéressés d'y poursuivre des études scientifiques. La direction du parc devra établir une liste prioritaire des travaux susceptibles d'élargir les connaissances de base et permettant d'améliorer la conservation des écosystèmes du parc. Ensuite, les institutions désirant établir un partenariat avec la direction du parc pourront investir dans la réalisation de travaux de recherche concordant avec la mission de conservation et de mise en valeur du parc.

